

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 27 FEVRIER 2020

---

Etaient Présents 41 titulaires, 3 suppléants, 10 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Paule BERGES, André BERNOS, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Francis PASSET, Françoise BESSONNEAU, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, Raymond VILLALBA, Aurélie GIRAUDON, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE

Suppléants : Jean-Vincent SALLES suppléant de Jean-Claude COUSTET, Muriel BIOT suppléante de Pierre ARTIGUET, Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS

Pouvoirs : Guy BONPAS-BERNET à Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA à Pierre CASABONNE, Michel CONTOU-CARRERE à Evelyne BALLIHAUT, Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER, Henriette BONNET à Denise MICHAUT, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES à Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU à Michel ADAM, Anne BARBET à Aurélie GIRAUDON, Marylise BISTUÉ à Raymond VILLALBA, Dominique LAGRAVE à Claude LACOUR,

Absents : Joseph LEES (excusé), Jean-Michel IDOIBE (excusé), France JAUBERT-BATAILLE (excusée), Gérard LEPRETRE (excusé), Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET (excusé), Christophe GUERY (excusé), Jacques NAYA (excusé), Bernard UTHURRY (excusé), Jean-Claude COSTE (excusé), Marc OXIBAR (excusé), Fabienne MENE-SAFFRANE (excusée), Marthe CLOT (excusée), Jacques MARQUEZE (excusé), Alain CAMSUSOU, Cédric LAPRUN, Gérard ROSENTHAL, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Pierre SERENA, Maïté POTIN, Didier CASTERES, André LABARTHE, Jean-Etienne GAILLAT, Elisabeth MIQUEU

### RAPPORT N° 47-200227-PAT-

#### STRATEGIE DE MARKETING PATRIMONIAL : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Mme ETCHENIQUE expose :

Vu l'avis du comité d'orientation LEADER du 27 novembre 2018,

Vu l'avis du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine du 21 janvier 2020 ne pouvant mobiliser un cofinancement régional sur ce projet,

La Communauté de Communes du Haut-Béarn a mis en œuvre une démarche coordonnée de valorisation du patrimoine, en plaçant les clientèles / publics au cœur du dispositif, et en s'appuyant sur des actions à la fois de communication, de développement touristique et de valorisation culturelle.

Ce projet a fait l'objet de demandes de financements.

Le plan de financement ci-dessous correspond au prévisionnel budgétaire définitif.

Dépenses	Montant éligible	Recettes	Montant	%
Identité visuelle	22 988.00 €	FEADER LEADER	43 862.64 €	53
Plan de promotion et de communication touristique	29 075.00 €	CCHB (autofinancement)	38 897.06 €	47
Outils de communication	10 201.92 €			
Action événementielle	1 927.20 €			
Frais salariaux	18 567.58 €			
<b>Total</b>	<b>82 759.70 €</b>	<b>Total</b>	<b>82 759.70 €</b>	<b>100</b>

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **CONFIRME** la demande de financement au titre du dispositif LEADER HAUT BEARN,
- **AUTORISE** le Président à signer toute pièce ou document relatifs à l'exécution de la présente délibération.
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 février 2020

Suit la signature

Le Président

*Signé DL*

Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 03/03/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 03/03/2020